

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Lacken, le 3 décembre 1845, Léopold 1er à François Guizot](#)

Lacken, le 3 décembre 1845, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie](#), [Europe](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1845-12-03

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote14, 14 suite, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Lacken, le 3 décembre 1845, Léopold 1er à François Guizot, 1845-12-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5616>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLachen (Schwytz, Suisse)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

14

Luchon le 3 Decbr
1845

Mon cher Ministre !

Votre Excellence me permetten
de lui offrir mes remerciements,
pour toute la bienveillance
qu'elle met dans la marche
de l'importante negociation
actuellement en progres sous
ses yeux. Vous êtes dans



tout ce le principe d'un
sage politique, comme tel vous
devez desirer maintenir les
résultats des dernières quinze
années. Je vois q'il sera
possible de signer dans les
derniers jours de cette semaine
ou le premier de la semaine
prochaine, une convention q'
ne vous donnera pas d'embarras
en France, et q'contribuera
à affermer la Belgique des
moyens d'existence matérielle

dont les ne jouit pas
 encore se passer, n'ayant
 pas encore de commerce d'outre-
 mer; ayant perdu les débouchés
 de l'ancien Royaume; & ayant
 vu depuis 1834 chaque année
 se réserver le réseau des prohibitions
 des pays voisins. Cette dernière
 considération mérite bien d'être
 un peu examinée en France;
 on trouvera alors que constamment
 depuis les dernières années les
 conditions pour la Belgique sont
 devenues plus dures. Vous savez

q' il y a une individualité il
se trouve plusieurs éléments
éunis ; & il y en a, q' sont bien
distinctes de la position purement
Dolce, si nous donc utile de
vous parler avec la plus grande
franchise ; & M^r Lami froidement
pour quelques chances de fil, ou
la Lacave Laplagne pour une
prévision indéfinie, & pour fonder
l'une partie fiscale, amenant
une catastrophe, cela mettrait
fin au système q' nous a valu
dans cette partie de l'Europe la

grande sécurité, et la plus
parfaite union. La cessation
d'un pareil ordre de choses pour
des raisons, je ne puis pas dire
autrement, très futiles, serait
une calamité dont il serait
impossible de prévoir les complications.
nous pourrions nous quitter en }
apparence pour peu de temps ;
sans jamais pouvoir nous retrouver
après. Ma tâche en milieu
de tout ceci est difficile, si
on me la rendait quasi impossible.

j'aurais à examiner le
système que j'aurais personnellement

Monsieur Mierlet les
affaires sont entre vos mains
chaque semaine, et j'ai compté sur
les bons secours de ceux de vos
collègues qui peuvent impartialement
juger de la question; le préfet
de Nord n'a dit que même
dans son département on n'est
plus opposé à un arrangement
avec nous; un des motifs de
cette opinion n'est pas d'un

gens bien élevés, mais nous
 méfions, comme dit mon bien
 aimé Docteur Poir, il paraît
 qu'en dans le département du
 Nord on craint nos ouvriers,
 et on pousse avec raison &
 la Convention manquant leur
 affluence serait formidable et
 un véritable fléau.

Ma lettre devient trop longue
 et j'en veux seulement ajouter
 l'expression de ma bien sincère
 et constante amitié.

Legrand